



AVIS D'APPEL D'OFFRES

N/Réf. :

V/Réf. :

Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE)

OBJET :

ACQUISITION, INSTALLATION DE DETECTEURS D'INCENDIE DANS LES SOUS STATIONS ELECTRIQUES ET MAINTENANCE D'EXTINCTEURS AU PROFIT DE LA DIRECTION TECHNIQUE

Référence SIGMAP : F_DT_70055

Avis n° : 309 / 23 / SBEE / DG / PRMP - DT / DCMEDDSP / SPM du 09/01/2024

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (AAON)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version 4 de la *Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE)* publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 26 octobre 2023.
2. *La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) a obtenu dans le cadre de son budget 2023 des fonds, afin de financer l'acquisition de matériels de sécurité incendie et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'ACQUISITION, INSTALLATION DE DETECTEURS D'INCENDIE DANS LES SOUS STATIONS ELECTRIQUES ET MAINTENANCE D'EXTINCTEURS AU PROFIT DE LA DIRECTION TECHNIQUE.*
3. *La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les fournitures de bureau réparti en UN LOT UNIQUE. Des variantes ne seront pas prises en compte.*
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics par intérim de la SBEE ou son mandataire et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : <https://marches-publics.sbee.bj/> ou au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la Préfecture du Littoral,

BON A LANCER

immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1).

Pour toutes autres informations complémentaires, veuillez écrire à l'adresse suivante :
info_prmp@sbee.bj

6. Le délai de livraison et d'exécution des prestations est de six (06) mois.
7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

• **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise régulièrement installée et spécialisée dans la fourniture et installation de matériels de sécurité-incendie justifié par l'inscription de cette activité dans le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un agrément en cours de validité délivrée par les organismes habilités (Sapeurs-pompiers) ;
- Avoir assuré au moins deux (02) marchés de fourniture et / ou installation des matériels de sécurité – incendie dans les Etablissements classés ou Recevant du Public (Port, Aéroport, Banques etc...) au cours des trois (03) dernières années (2020 ; 2021 et 2022) et de l'année en cours (2023) dont au moins un marché relatif à la fourniture et installation des détecteurs d'incendie dans les sous stations électriques et la fourniture et maintenance d'extincteurs d'un **montant minimum cumulé de quatre-vingt millions (80.000.000) FCFA hors taxes justifié par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (pages de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple) ou des procès-verbaux de réception ou bordereaux de livraison délivrés par des maitres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé.**

• **Exigences financières :**

- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de fourniture au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) d'un **montant minimum de cent cinquante-sept millions huit cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (157 838 983) FCFA**, justifié par les extraits des états financiers (quinze premières pages) des années concernées, portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) du Bénin ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur d'un montant de **trente-six millions huit cent cinquante-deux mille quatre cent trente-trois (36.852.433) francs CFA** au moins justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme

BON A LANCER

financier agréée en République du Bénin. Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière sous peine de rejet.

- **Moyens humains :**

Disposer du personnel clé suivant :

- Un (01) Technicien supérieur en Génie Electrique et Informatique spécialiste en sécurité (BAC+3) avec trois (03) ans d'expériences au moins en électricité et avoir exécuté au moins une (01) mission d'installation de matériels de vidéosurveillance et ou de matériels de sécurité incendie appuyé de son CV signé, daté et paraphé par l'intéressé + copie légalisée du diplôme + copies des attestations de travail légalisées
- Un (01) Technicien en électricité titulaire d'un baccalauréat en électricité (BAC F3 OU DT en Electrotechnique) avec trois (03) ans d'expériences au moins en électricité et avoir exécuté au moins une (01) mission d'installation de matériels de vidéosurveillance et ou de matériels de sécurité incendie appuyé de son CV signé, daté et paraphé par l'intéressé + copie légalisée du diplôme + copies des attestations de travail légalisées.

b) Pour les entreprises naissantes :

- **Capacité technique et expériences (Eliminatoire) :**

- *Être une entreprise régulièrement installée et spécialisée dans la fourniture et installation de matériels de sécurité-incendie justifié par l'inscription de cette activité dans le registre de commerce ou les statuts ;*
- *Disposer d'un agrément en cours de validité délivrée par les organismes habilités (Sapeurs-pompiers) ;*

- **Moyens humains (Eliminatoire) :**

Disposer en plus du personnel clé, un personnel d'encadrement à savoir :

⚡ **Personnel d'encadrement :**

- **Directeur des travaux :** un (01) Ingénieur de Conception Informatique en Génie et Télécommunication (BAC+5) avec dix (10) ans d'expériences ayant participé à au moins trois (03) marchés d'installation de matériels de sécurité incendie et / ou la fourniture et maintenance d'extincteurs d'un montant minimum cumulé de quatre-vingt millions (80.000.000) FCFA hors taxes au cours des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) et de l'année en cours appuyé des attestations de services faits assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations

internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. Il doit joindre son CV signé, daté et paraphé par l'intéressé + copie légalisée du diplôme + copies des attestations de travail légalisées ;

✚ **Personnel clé:**

- un (01) Technicien supérieur en Génie Electrique et Informatique spécialiste en sécurité (BAC+3) avec cinq (05) ans d'expériences au moins en électricité et avoir exécuté au moins deux (01) mission d'installation de matériels de vidéosurveillance et ou de matériels de sécurité incendie appuyé de son CV signé, daté et paraphé par l'intéressé + copie légalisée du diplôme + copies des attestations de travail légalisées ;
- un (01) Technicien en électricité titulaire d'un baccalauréat en électricité (BAC F3 OU DT en Electrotechnique) avec trois (03) ans d'expériences au moins en électricité et avoir exécuté au moins une (01) mission d'installation de matériels de vidéosurveillance et ou de matériels de sécurité incendie appuyé de son CV signé, daté et paraphé par l'intéressé + copie légalisée du diplôme + copies des attestations de travail légalisées.

• **Capacité financière :**

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur d'un montant de **trente-six millions huit cent cinquante-deux mille quatre cent trente-trois (36.852.433) francs CFA** au moins justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréée en République du Bénin. **Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière sous peine de rejet ;**
- Disposer d'une assurance de risques professionnels plus la franchise couvrant un montant minimum de **cent soixante-treize millions six cent vingt-deux mille huit cent quatre-vingt et un (173 622 881) francs CFA.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 09.../...01.../2024 à l'adresse mentionnée ci-après info_prmp@sbee.bj. Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique en envoyant une demande à l'adresse ci-après : info_prmp@sbee.bj du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1). Ladite demande doit préciser les informations ci-après : nom de la société, nom & prénom du représentant, numéro de téléphone et le mail de la structure sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.
9. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais s'ils le désirent par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Pour des raisons d'urgence ou de sécurité, l'acheminement à domicile par messagerie peut être envisagé. Ce

dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

10. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF en fichier unique accessible, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après :

Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK au plus tard le 22/02/2024 à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1).

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

11. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après :

Salle 116 sise au 1^{er} étage de la Direction Générale de la SBEE le 22/02/2024 à 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1).

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **un million cinq cent soixante-dix-huit mille trois cent quatre-vingt-dix (1.578.390) de francs CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

13. **Une visite de sites obligatoire sera organisé du 29 Janvier au 09 Février 2024.**

14. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne responsable des marchés publics par intérim,


Nestor HOUAGA